



OFFRE D'EMPLOI

Titre de l'emploi : **Technicien à l'urbanisme et à l'environnement**

Statut d'emploi : Permanent, 5 jours (35 heures) par semaine

Val-Morin est une municipalité des Laurentides, campée entre montagnes et lacs qui offre, en toutes saisons, des attraits naturels et culturels reconnus et appréciés des citoyens comme des villégiateurs. Parmi ceux-ci, on y retrouve notamment la station de ski Belle-Neige, le Parc régional Val-David-Val-Morin, le Centre de yoga Sivananda, le Théâtre du Marais de Val-Morin, la plage du lac Raymond, le parc linéaire le P'tit Train du Nord et le Club de golf Val-Morin. La Municipalité de Val-Morin offre un milieu de travail stimulant et des conditions assurant le développement des compétences dans le respect des nouvelles exigences du monde du travail.

Sommaire des responsabilités

Sous la supervision du directeur du Service de l'urbanisme, le technicien à l'urbanisme et à l'environnement réalise diverses tâches en lien avec son champ de compétence sur le territoire de la Municipalité. Il relève les infractions aux règlements municipaux concernant l'utilisation extérieure de l'eau potable, les pesticides, la coupe d'arbre, les milieux humides, les matières résiduelles, la conformité des installations septiques, les nuisances et autres règlements en matière d'urbanisme et d'environnement. Il effectue des inspections sur le territoire de la Municipalité et assure l'analyse et le suivi des plaintes et requêtes des citoyens pour toutes les questions liées à son service. Il rédige des avis, des constats et des rapports d'infractions, en assure le suivi et répond aux questions des citoyens concernant les dossiers qu'il traite. Il assure un soutien au Service de l'urbanisme et peut être appelé à effectuer certaines tâches de l'inspecteur en bâtiment.

Description de tâches

- Soutient les orientations environnementales de la Municipalité par la réalisation d'activités de sensibilisation et d'éducation et la mise en place de campagnes et d'outils d'information;
- Veille au respect des règlements municipaux relatifs à l'urbanisme, à la construction et à l'environnement et réalise des inspections sur le territoire municipal;
- Informe les citoyens et entrepreneurs sur la réglementation municipale relative à l'urbanisme, la construction et l'aménagement du territoire;
- Reçoit et analyse les demandes de permis de construction et les certificats d'autorisation soumis, et procède à l'émission de ceux-ci lorsque conformes ;
- Effectue les inspections nécessaires pour assurer la conformité des travaux autorisés;
- Traite les plaintes et requêtes relatives à l'urbanisme et à l'environnement et effectue tous les suivis appropriés auprès des différents acteurs impliqués, selon les procédures en vigueur;
- Rédige et émet des constats et des rapports d'infraction lorsque requis et en assure le suivi selon les procédures en vigueur. Prépare les dossiers relatifs aux poursuites judiciaires et nécessaires à la présentation de la preuve et témoigne à la cour, lorsque requis;
- Compile des données pour statistiques relatives à son secteur et produit les rapports nécessaires;
- Siège sur différents comités municipaux et traite, au besoin, les demandes de PIIA et de dérogations mineures.

Exigences et qualifications

- Posséder un minimum de deux ans d'expérience dans un poste similaire;
- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en Technique d'aménagement et d'urbanisme ou dans un domaine pertinent à l'environnement;
- Faire preuve de rigueur, d'autonomie et d'esprit d'équipe;
- Être en mesure de travailler avec le public et soucieux d'offrir un excellent service à la clientèle;
- Détenir un permis de conduire de classe 5 ;
- Discrétion et capacité à gérer de l'information de nature confidentielle ;
- Maîtrise de la suite Microsoft Office ;
- Maîtrise du logiciel AccèsCité Territoire, un atout ;
- Posséder une très bonne connaissance de l'anglais oral et écrit.

Salaire, conditions de travail et avantages selon le contrat de travail des cols blancs en vigueur.

Les personnes désirant poser leur candidature peuvent le faire en toute confidentialité en transmettant leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation, **au plus tard le 26 mai 2021** à 17 h, à l'attention de Geneviève St-Amour, adjointe à la direction générale, par courriel à l'adresse suivante : gstamour@val-morin.ca ou par la poste à la Municipalité de Val-Morin, 6120 Rue Morin, Val-Morin (Québec) J0T 2R0.

Aux seules fins d'alléger le texte, l'usage du masculin a été privilégié. Notez que seuls les candidats retenus seront contactés.